Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270138
Centre d'intérêt: 32

Ménard, Dominique.

Niveau de scolarité Québec-autres provinces : population adulte (hors l'école à temps plein) selon les données du recensement canadien de 1976 / Dominique Ménard ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, SEP. -- [Québec] : La Direction, 1979.
23 f. : graph. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Cote Dewey: 312.9'0971/M535n Cote LC: LC/70/.C38

Descripteur(s): *Population *Scolarité *Chômage *Statistiques

Identificateur(s) de sujet: *Population adulte

Une meilleure connaissance de la clientèle potentielle des services d'éducation aux adultes des commissions scolaires ne peut qu'influer positivement sur la planification du développement de ces services. À partir des données du recensement canadien de 1976, le document compare le taux de chômage et le niveau de scolarité de la population adulte du Québec à ceux des autres provinces canadiennes avant d'examiner de façon plus approfondie les données québécoises.

Avec un taux de chômage de 8,7% et un niveau de scolarité moyen de 9,79 années, la population adulte québécoise (4191160 personnes) se trouve dans une situation désavantagée par rapport à l'ensemble de la population adulte canadienne (15402030 personnes): taux de chômage de 7,1% et niveau de scolarité de 10,32 années.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270138

...ement du Québec
...e de l'Éducation
...on générale
de l'éducation des adultes

538

NIVEAU DE SCOLARITÉ QUÉBEC - AUTRES PROVINCES.
POPULATION ADULTE (HORS L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN)
SELON LES DONNÉES DU RECENSEMENT CANADIEN
DE 1976

DOMINIQUE MÉNARD
DGEA - SEP
MARS 1979

E D U Q 8270138

TABLE DES MATIERES

	Page
AVANT-PROPOS	1
Problématique	1
La situation en 1976	4
- Au Canada	4
- Au Québec	9
CONCLUSION	18
ANNEXE	21

AVANT-PROPOS

Le présent texte veut justifier le déblocage des crédits nécessaires pour effectuer une commande à Statistique Canada portant sur certaines caractéristiques de la population juridictionnelle adulte des commissions scolaires (CS) du Québec. Ce n'est pas un document décrivant les démarches ou méthodologies employées pour l'obtention des données statistiques décrites plus loin. Ce texte explique la philosophie ou le cadre d'utilité de cette commande.

Problématique

Jusqu'à présent au Service des études et projets (SEP), l'effort a été déployé vers une évaluation de la clientèle effective des Services d'éducation des adultes (SEA) des CS. En effet, la filière clientèle comprend des informations sur tous les individus qui suivent des cours de formation ou qui reçoivent des services d'un SEA. Elle est construite à partir des formulaires d'inscriptions (DMC 1-5) et de la feuille de renseignements identifiée par le Ministère (FRIM), émise pour chaque service reçu[1].

---

(1) Hardy, G., "Infrastructure statistique", SEP - DGEA, mai 1977, document de travail, p. 4.

De plus une compilation des municipalités constituantes des CS a été effectuée. On a donc une délimitation territoriale des CS selon les municipalités qui les composent.

Donc à date, tout ce qui est connu c'est le nombre de clients qu'un SEA rejoint. Ce qui serait très utile de connaître c'est la population juridictionnelle adulte d'un SEA, i.e. la clientèle potentielle parmi laquelle un SEA est susceptible de constituer sa clientèle effective. Il sera aussi très utile de connaître certaines caractéristiques des besoins de population adulte de chaque SEA: le nombre d'adultes par classe d'âge et de sexe, leur niveau de scolarité, le taux de chômage... De nos jours, la scolarisation ne suffit plus pour évaluer la somme des connaissances et la compétence professionnelle d'un individu ou d'une population. En attendant qu'un nouveau concept soit développé, la scolarité reste pour le moment le seul indice mesurable dans ce domaine.

Bref, un SEA agit présentement comme une chaîne d'alimentation qui investirait dans un endroit dont elle ne connaît pas la population, le pouvoir d'achat des gens qu'elle entend attirer ou encore le taux de chômage de cette population. Il serait plus rationnel en éducation des adultes d'investir dans les endroits où on connaît la densité et les caractéristiques de la population, la

qualification sociale et professionnelle et le taux de chômage qui l'affecte. A partir de ces éléments il devient possible d'établir des priorités.

La population adulte résidant sur le territoire d'une CS est un élément de l'infrastructure statistique sur le réseau de l'éducation des adultes. Cette masse d'individus constitue la clientèle potentielle du SEA d'une CS. La connaissance de certaines caractéristiques de cette population peut influencer des décisions financières ou pédagogiques de l'organisme d'éducation local.

De plus ces données statistiques compilées par CS et possiblement regroupées par région administrative pourront fournir des indices majeurs pouvant orienter les gestionnaires de la DGEA.

La situation en 1976

Cette section analyse une brève compilation statistique. Elle compare la scolarité des québécois avec celle des habitants des autres provinces. De plus la situation à l'intérieur même du Québec est decrite.

Au Canada

Le tableau 1 nous montre la situation par province du Canada en 1976, en rapport aux populations adultes, aux niveaux de scolarité et aux taux de chômage. Le graphique I permet de mieux visualiser la relation taux de chômage versus scolarisation.

La méthode employée pour le calcul des niveaux de scolarité est décrite en annexe.

Selon le tableau 1, le Québec a des performances inférieures à la moyenne canadienne pour ce qui est de sa scolarité et supérieures à la moyenne pour son taux de chômage. L'Ontario qui détient le plus grand nombre d'habitants se classe au deuxième rang des provinces pour son niveau de scolarité et n'a qu'un taux de chômage de 6,2%. Sa performance est de loin supérieure à celle du Québec et de la moyenne canadienne.

TABLEAU 1: Population adulte, niveau de scolarité, taux de chômage au Canada en 1976, par province

Provinces et Canada	Population adulte (1)	Scolarité* (années) (2)	Taux de chômage** % (3)	Rang selon*** 1	2	3
Québec	4 191 160	9,79	8,7	2	7	5
Ontario	5 550 345	10,58	6,2	1	2	7
Terre-Neuve	338,640	9,13	13,6	9	10	1
Ile du Prince-Edouard	76 525	9,92	9,8	10	6	3
Nouvelle-Ecosse	547 595	10,25	9,6	7	3	4
Nouveau-Brunswick	440 820	9,64	11,1	8	8	2
Manitoba	692 185	10,18	4,7	5	4	8
Saskatchewan	618 375	9,94	4,0	6	5	9
Alberta	1 199 855	9,36	3,9	4	9	10
Colombie Britanique	1 708 300	11,02	8,6	3	1	6
Canada	15 402 030	10,32	7,1			

* Source: Statistique Canada, "Population: Caractéristiques démographiques", Recensement du Canada 1976, Catalogue 92-827.

** Source: Statistique Canada, "La population active", Catalogue 71-001, décembre 1976, p. 76.

*** La province la plus populeuse obtient le premier rang. Celle qui a la plus forte scolarité détient aussi la première place. La province affectée du taux de chômage le plus élevé, se voit accorder le premier rang.

Le graphique I localise les provinces en fonction de leur taux de scolarité et de chômage. Les moyennes canadiennes de ces deux mêmes taux regroupent les provinces qui possèdent des caractéristiques à peu près semblables. On y dénote certaines concordances géographiques.

Ainsi, la section II contient les provinces de l'est du Canada, c'est-à-dire le Québec et les provinces maritimes qui sont la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Les provinces des prairies apparaissent dans la partie III: ce sont le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La Colombie Britanique est seule dans la section I. La partie IV contient l'Ontario seulement.

Les provinces de l'est du Canada ont les plus mauvaises performances de scolarité et de chômage. Les provinces des prairies ont une scolarité plus faible que la moyenne canadienne mais jouissent du plein emploi. Selon Statistique Canada, une population est pleinement employée lorsque son taux de chômage est inférieur à 5%. Le cas de la Colombie Britanique contredit l'ancienne croyance voulant qu'un niveau de scolarité élevé favorise l'accès au travail: cette province qui détient le plus haut taux de scolarité du pays est au prise avec un taux de chômage supérieur à la moyenne canadienne.

GRAPHIQUE I: Le taux de chômage en fonction du niveau de scolarité des adultes au Canada et par province en 1976

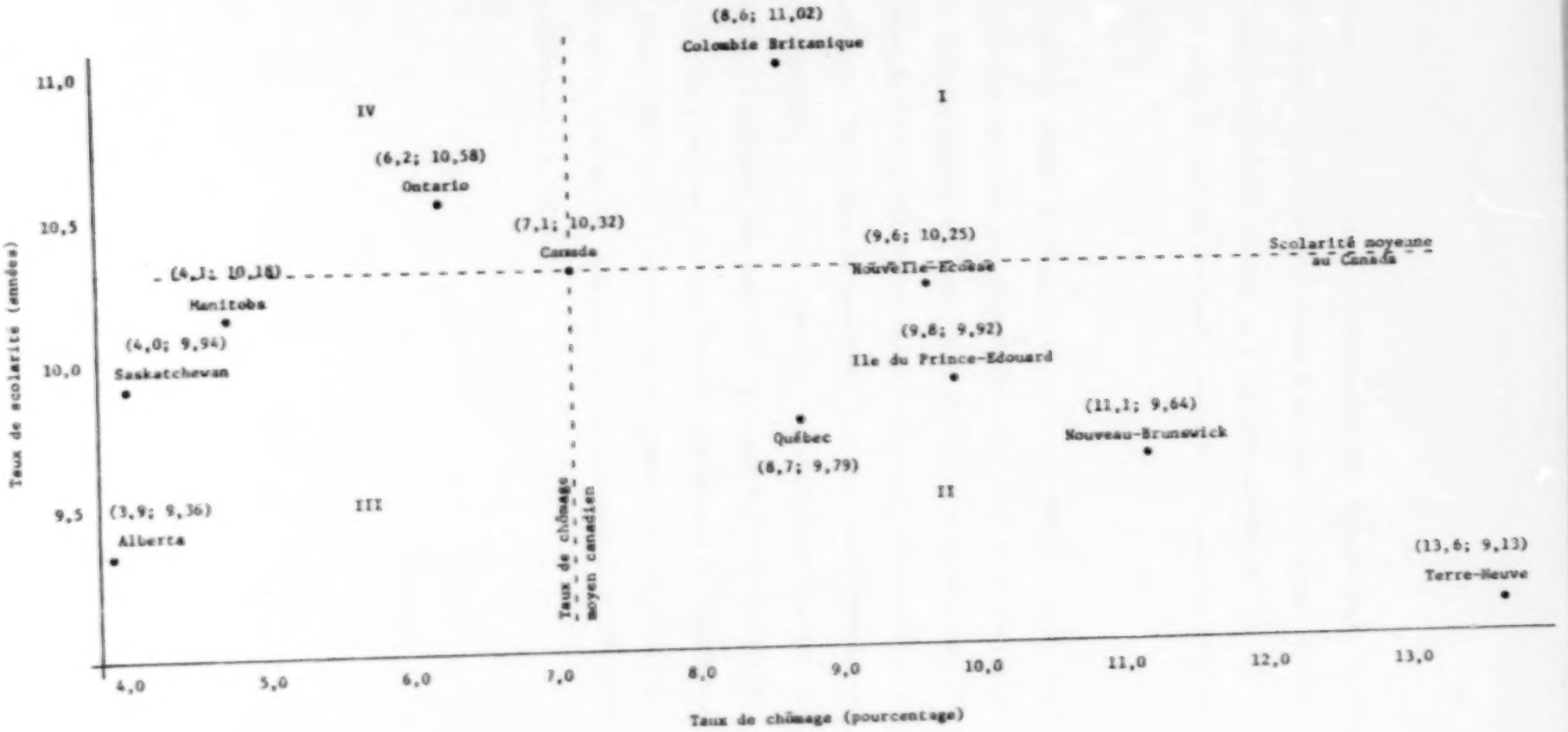

Source: TABLEAU 1

L'Ontario est la seule province qui bat les moyennes canadiennes. En effet cette province jouit d'un taux de chômage (6,2%) inférieur à celui (7,1%) du Canada et d'une scolarisation (10,38 années) supérieure au taux de scolarité moyen de l'ensemble du pays (10,32 années).

Outre le niveau de scolarité, maintes considérations d'ordre économiques et sociales pourraient être édictées pour justifier les taux de chômage élevés que subissent six des dix provinces. Ce n'est pas tout à fait le but de ce texte. Mais ces statistiques au niveau canadien et les quelques remarques énoncées précédemment ont pour but de démontrer l'utilité d'obtenir ces mêmes données par CS du Québec afin de dégager une analyse individuelle et comparative de celles-ci. De plus ces chiffres pourraient servir à l'élaboration d'un indice qui serait fonction tout au moins de trois variables (population, scolarité, chômage) et qui aiderait à la répartition des ressources par SEA.

Au Québec

Le tableau suivant décrit la population adulte du Québec par classe de scolarité en 1976.

TABLEAU 2: La population adulte du Québec en 1976

Classe de scolarité	Population	Pourcentage %
0-4	312 785	7,5
5-8	1 219 725	29,1
9-10	750 705	17,9
11-13	781 785	18,7
Postsecondaire	535 150	12,8
Universitaire	325 180	7,8
Universitaire et postsecondaire non universitaire	265 825	6,3
TOTAL	4 191 160	100,0

Source: Statistique Canada, "Population: Caractéristiques démographiques", Recensement du Canada 1976, Catalogue 92-827.

Note: Pour plus d'information sur les 3 dernières classes de scolarité voir le tableau de l'annexe.

Pour la filière clientèle de l'infrastructure statistique de l'éducation des adultes des CS, les individus de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps et qui ont étudié au niveau postsecondaire non universitaire et au niveau universitaire constituent une clientèle moins prioritaire. Selon le recensement de 1976, (Statistique Canada, catalogue 92-827), 79,8% des adultes constitueraient la clientèle potentielle des services d'éducation des adultes.

Toujours selon la même source, la proportion de la population adulte apte à s'inscrire aux services d'éducation des adultes des CEGEP est constituée du pourcentage de gens qui détiennent un certificat d'études secondaires plus le pourcentage de ceux qui y ont déjà étudié sans en obtenir le diplôme: c'est-à-dire 12,8% des adultes du Québec.

Il devient alors évident que si l'on veut relever la qualification sociale de la population totale d'adultes québécois, il faut favoriser la formation d'adultes dont l'indice de scolarisation est faible. Ceux-ci étant trois (3) fois plus nombreux que les personnes détenant les critères d'admissibilité aux études collégiales.

Il n'y a pas que leur nombre qui milite en leur faveur. Les personnes possédant peu d'années de scolarité ont plus de chance d'être en chômage ou sur le bien-être social. Ce qui entraîne des déboursés (qui auraient eu d'autres utilisations) de la part des gouvernements fédéral et provincial. De plus, l'Etat perd les ressources fiscales qu'il aurait encaissées si ces gens étaient sur le marché du travail.

D'autre part l'éducation, des personnes à faible niveau de scolarité qui possèdent un emploi, pourrait favoriser une augmentation de leur productivité au travail. Des augmentations de salaire pour l'individu et des recettes fiscales plus importantes pour l'Etat peuvent en résulter. Une meilleure productivité d'une large partie des travailleurs favorise l'économie en général.

Donc les services d'éducation des adultes des commissions scolaires ont un rôle très important à jouer dans ce type d'éducation de la population du Québec, d'autant plus qu'ils (SEA) possèdent le personnel et le niveau d'enseignement nécessaires.

Afin de faire un parallèle avec les données du niveau canadien, les tableaux 3 et 4 sont présentés. On y retrouve la population, le niveau de scolarité et le taux de chômage par groupe

TABLEAU 3: Le niveau de scolarité des adultes du Québec, selon le groupe d'âge et de sexe, en 1976

Groupe d'âge	Sexe	Niveau de scolarité	Rang
15-19	T	10,44	4
	M	10,28	
	F	10,61	
20-24	T	11,52	2
	M	11,43	
	F	11,61	
25-29	T	11,59	1
	M	11,77	
	F	11,41	
30-34	T	10,93	3
	M	11,20	
	F	10,66	
35-44	T	9,84	5
	M	10,06	
	F	9,62	
45-54	T	8,86	6
	M	9,01	
	F	8,71	
55-64	T	8,08	7
	M	8,10	
	F	8,06	
65-69	T	7,48	8
	M	7,37	
	F	7,59	
70 et +	T	6,88	9
	M	6,59	
	F	7,17	
TOTAL Québec	T	9,79	
	M	9,88	
	F	9,70	

Source: Compilation en annexe.

TABLEAU 4: Comparaison entre le taux de chômage et le niveau de scolarité des adultes du Québec, par groupe d'âge et de sexe, en 1976

Groupe d'âge	Sexe	Population adulte (1)	Scolarité (années) (2)	Taux de chômage (3)
15-19	T	308 980	10,44	18,7
	M	157 110	10,28	20,0
	F	151 870	10,61	17,1
20-24	T	499 975	11,52	13,5
	M	241 300	11,43	15,0
	F	258 675	11,61	11,6
25-34	T	1 004 120	11,28	7,1
	M	500 075	11,50	6,3
	F	504 040	11,06	8,7
35-44	T	722 120	9,84	5,7
	M	360 850	10,06	4,8
	F	361 270	9,62	7,4
45-54	T	673 325	8,86	5,7
	M	329 130	9,01	5,1
	F	344 195	8,71	7,0
55-64	T	501 880	8,08	5,4
	M	237 695	8,10	5,1
	F	264 185	8,06	6,0
65-69	T	186 330	7,48	N.D.
	M	84 675	7,37	N.D.
	F	101 655	7,59	N.D.
70 et +	T	294 440	6,88	N.D.
	M	119 895	6,59	N.D.
	F	174 540	7,17	N.D.
TOTAL Québec	T	4 191 160	9,79	8,7
	M	2 030 730	9,88	8,1
	F	2 160 425	9,70	9,7

N.D.: Non disponible.

Source 1: Statistique Canada, Catalogue 92-827.
2: Compilation en annexe.
3: Statistique Canada, Catalogue 71-001, p. 76.

d'âge et de sexe, pour le Québec seulement. Il serait possible de reconstituer ces tableaux par CS avec une demande dans ce sens à Statistique Canada. Ces données pourront être compilées par CS régionale ou région administrative selon l'utilité.

Au tableau 3, il est possible de classer les groupes d'âge par importance de leur niveau de scolarité respectif. Il n'est pas permis de faire cet exercice pour le tableau 4 vue l'inégalité des classes d'âge et ceci vaut aussi pour les variables population et taux de chômage. Cependant dans le cadre d'une commande à Statistique Canada, l'homogénéité des groupes d'âge devra être respectée de manière à définir clairement les catégories d'adultes qui auraient davantage profit à poursuivre leur éducation. Cette différence dans les catégories d'âge entre le tableau 3 et 4, est due au fait que les diverses sources qui ont servi à les construire, ne respectent pas le même classement.

De ces derniers tableaux, on peut tout au plus tirer l'analyse qui suit. Les adultes nés entre 1946 et 1961 détiennent les deux premiers rangs de toutes les classes d'âge et ont approximativement le même nombre d'années de scolarité qui est supérieure à la moyenne canadienne. La classe des jeunes adultes démontre une scolarisation 'nférieure à la classe des 30-34 ans. Elle possède aussi

le plus fort taux de chômage. Le tableau 3 confirme une conclusion connue, à savoir que dans l'ensemble la scolarisation diminue en fonction de l'âge. Cette remarque n'implique pas qu'il faille augmenter en priorité la scolarité des gens agés. Il faut considérer que le temps qu'il leur reste à être actif est inférieur aux classes jeunes.

Le tableau 5 et le graphique II qui lui est associé termineront la comparaison entre le Québec et le reste du Canada. Il semble en effet que dans les classes moins élevées de scolarisation, le Québec a un taux d'activité inférieur au taux canadien. Le taux d'activité comprend selon Statistique Canada les personnes qui, la semaine précédant le recensement, travaillaient contre rémunération ou à leur compte et celles qui cherchaient un emploi et étaient prêtes à travailler. Les taux d'activité du Québec et du Canada sont presque égaux pour les gens ayant un certificat ou diplôme de post-secondaire non universitaire. Par la suite l'écart devient en faveur du Québec.

TABLEAU 5: Taux d'activité en fonction de la scolarisation au Québec et au Canada, en 1976

No des niveaux de scolarité	Scolarité	Taux d'activité	
		Canada %	Québec %
1	8 et -	44,0	43,3
2	9-10	53,9	52,9
3	11	58,3	55,3
4	12-13	66,6	62,9
5	Postsecondaire non universitaire avec certificat ou diplôme	71,6	72,0
6	Formation universitaire partielle	75,5	74,6
7	Universitaire	83,0	85,2
TOTAL	TOTAL	60,0	57,3

Source: Statistique Canada, Catalogue 94-831.

FIGURE II: Taux d'activité du Québec et du Canada en fonction du niveau de scolarité, en 1976

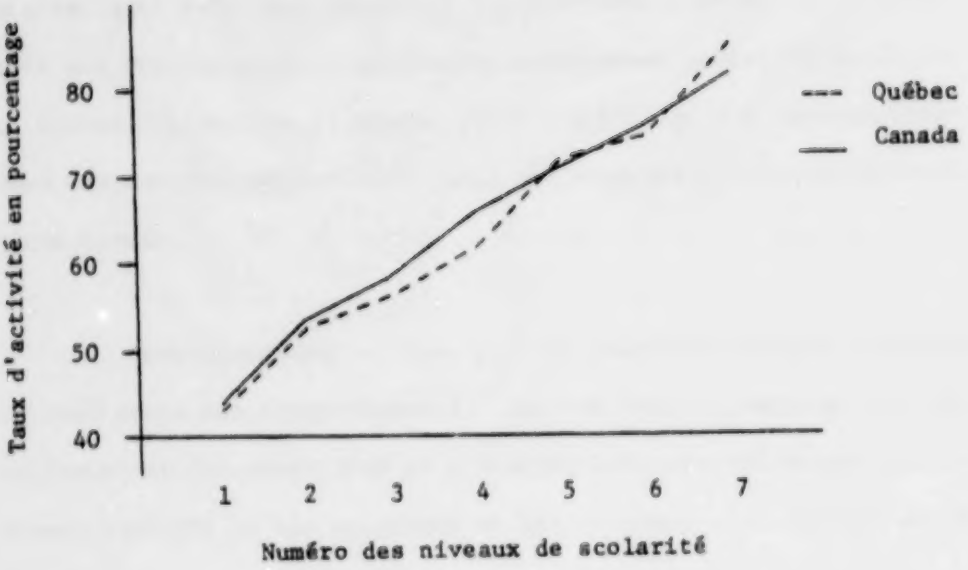

Source: TABLEAU 5

CONCLUSION

Les pages précédentes ont voulu démontrer un ordre de désagrégation des données de Statistique Canada. En effet en partant des statistiques au niveau canadien, les provinces peuvent être assimilées aux régions administratives ou commissions scolaires au niveau du Québec. L'analyse au niveau québécois précise les caractéristiques des données statistiques qu'il est possible d'obtenir de Statistique Canada.

Certaines statistiques peuvent peut-être sembler simplistes ou confirment des choses connues. Mais il faut se rappeler que ces tableaux ont été construits et présentés ici, pour démontrer les immenses utilités qu'ils suggèrent en les obtenant pour chacune des CS du Québec.

L'objectif premier derrière l'obtention de ces données c'est d'abord de connaître les caractéristiques de la population adulte desservie par chacune des commissions scolaires. Rationnellement, les opérations et les politiques de la DGEA doivent être prioritairement marquées par les caractéristiques de la population adulte qu'elle vise. Leur intensité d'application doit aussi être fonction de la demande potentielle de services de chaque commission scolaire.

Ainsi ces données pourraient éventuellement servir à construire des indicateurs d'objectifs, des ratio d'activité et des indices de performance en fonction du niveau de scolarité de chaque CS. Ces calculs peuvent se faire en termes d'individus ou en termes de masses monétaires consenties à chaque CS.

Par exemple on pourrait calculer le rapport clientèle atteinte/population adulte par CS, par sexe et par groupe d'âge. La comparaison entre CS sur la base de ce ratio pourrait orienter certaines décisions. Il serait aussi possible de développer, ce que l'on pourrait appeler un indice de nécessité à l'éducation (INE) par CS qui serait fonction de la population totale d'adulte (P), du niveau moyen de scolarité (S) et du taux de chômage (C). Une fonction utile au développement de cet indice met en relation le taux de chômage avec la population, la scolarité et le taux d'activité économique (A) régionale qu'il reste cependant à préciser. Algébriquement ces fonctions s'écrivent ainsi:

$$INE = F(P, S, C)$$

$$C = F(P, S, A)$$

La disponibilité des données précédemment énoncées, pourrait permettre l'élaboration d'indicateurs pouvant améliorer et justifier l'allocation des ressources. Ainsi il serait rationnel

d'allouer des subventions aux CS en fonction du niveau de scolarité et du taux de chômage du milieu dans lequel elles oeuvrent.

Ces statistiques peuvent fournir une image statique de chaque CS mais des compilations de manière répétées dans le temps peuvent évaluer la valeur des décisions prises antérieurement. De la même manière le calcul répété de certains indicateurs évaluera la productivité ou efficacité qu'a eu l'injection de ressources monétaires.

ANNEXE

Cette section présente la méthodologie utilisée pour le calcul du nombre d'années de scolarité chez les adultes canadiens et du Québec.

La principale source de données qui a servi de base au calcul est fournie par Statistique Canada. Elle s'intitule, "Population: caractéristiques démographiques (niveau de scolarité par groupe d'âge)". C'est le catalogue 92-827.

Le tableau 30 de ce catalogue présente la population de quinze ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps selon le groupe d'âge et de sexe, par niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces en 1976.

L'idée de base de ce calcul fut d'allouer aux définitions des niveaux de scolarité de Statistique Canada un nombre moyen d'années de scolarité. La valeur exacte de ces nombres pourrait être contestée. Mais étant donné que ce vecteur de vingt éléments est appliqué intégralement à chacune des provinces ou à chaque classe d'âge, la méthodologie du calcul et ses résultats ne peuvent être discutés.

Le tableau qui suit montre les nombres d'années de scolarisation accordées aux définitions de Statistique Canada.

Définitions	Nombre d'années allouées (ans)
N'ayant pas atteint la 5e année	2,0
5e année à la 8e année	6,5
9e année et 10e année	9,5
Grades de 11e année à 13e année	
- Sans certificat d'études secondaires	11,5
- Avec certificat d'études secondaires	12,0
Postsecondaire non universitaire seulement	
- Sans certificat ou diplôme	13,0
- Avec certificat ou diplôme	13,5
Universitaire seulement	
- Sans certificat, diplôme ou grade	15,0
- Avec certificat ou diplôme	15,5
- Avec baccalauréat	16,0
- Médecine	18,5
- Maîtrise	18,5
- Doctorat	21,0
Universitaire et postsecondaire non universitaire	
- Sans certificat postsecondaire, diplôme ou grade	11,5
- Avec certificat non universitaire, diplôme ou grade	13,5
- Avec certificat universitaire ou diplôme	15,5
- Baccalauréat	16,0
- Médecine	18,5
- Maîtrise	18,5
- Doctorat	21,0

La scolarité (S) moyenne d'une province ou d'une classe d'âge est ici définie comme étant la sommation des produits entre les niveaux d'années d'études (Si) allouées et la population qui a atteint ce nombre (Pi), divisée par la population totale (P) d'adultes de la classe d'âge ou de la province selon le cas. Mathématiquement, on peut l'exprimer ainsi:

$$S = \frac{\sum_{i=1}^{20} (Pi \times Si)}{P}$$

Pour le lecteur qui n'est pas familier avec ce genre de formation, l'application suivante l'aidera à éclaircir la signification de cette expression. Le niveau de scolarité globale des Canadiens adultes en 1976 fut ainsi calculé:

$$S = \frac{(856\ 060 \times 2)+(3\ 520\ 595 \times 6{,}5)+(2\ 935\ 195 \times 9{,}5)+\ldots+(9\ 305 \times 21)}{15\ 402\ 030}$$

S = 10,32 années